

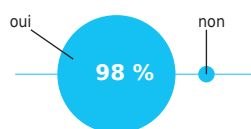
Transition numérique

Les usages et les besoins des entreprises de Charente-Maritime

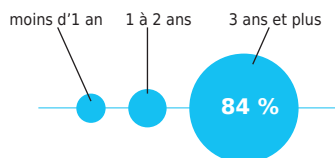
enquête # mai 2016

Niveau d'équipement et de connexion

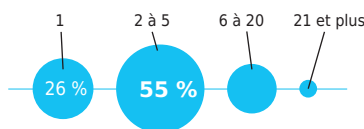
Entreprises ayant un accès à internet



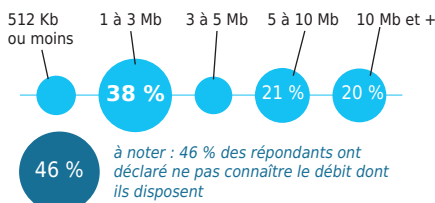
Entreprises disposant d'un accès à internet depuis...



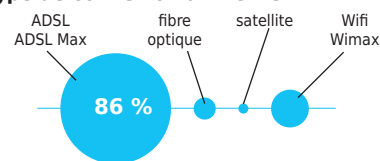
Nombre d'ordinateurs en entreprises



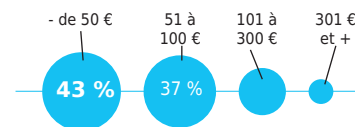
Débit internet dans les entreprises



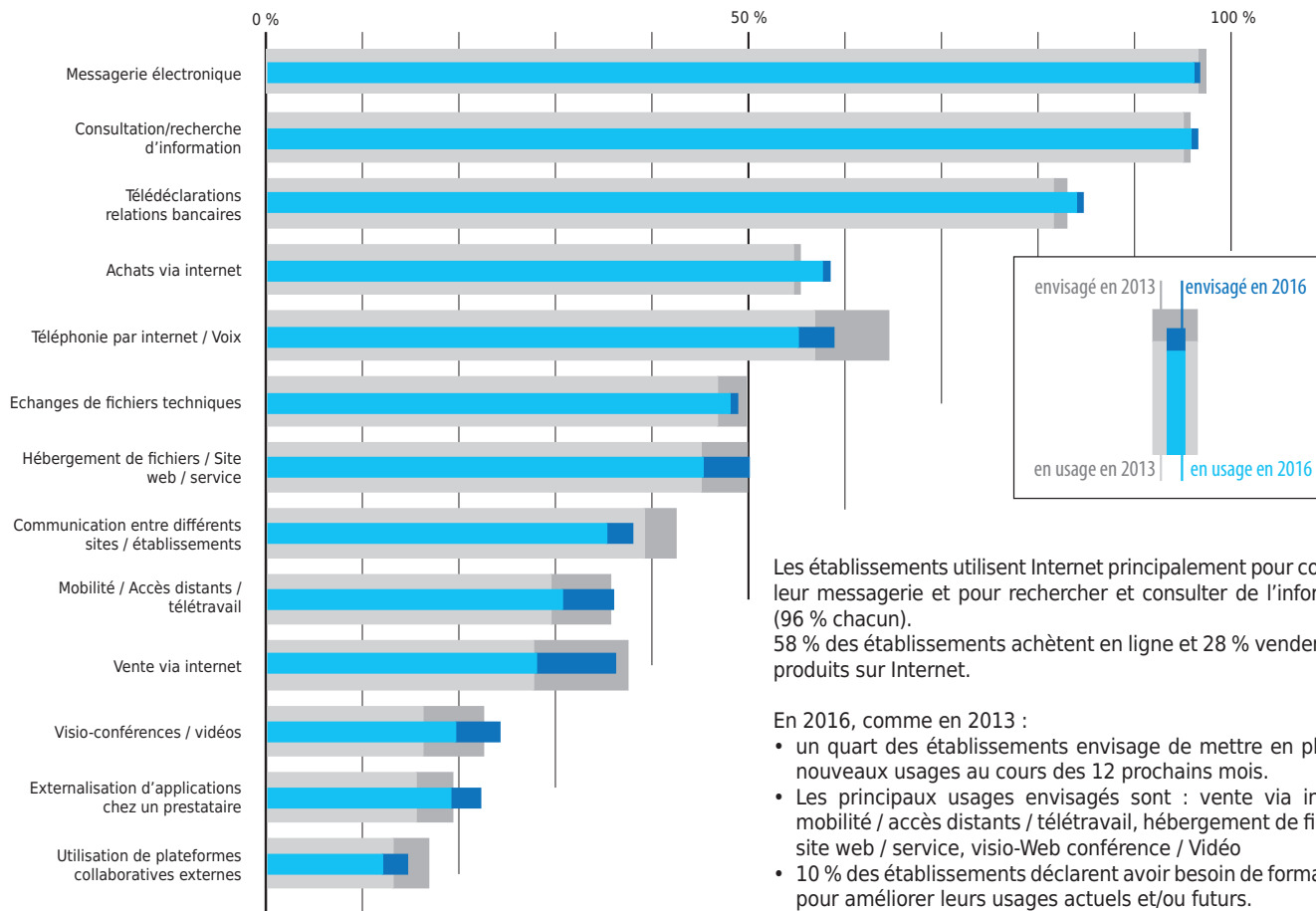
Type de connexion à internet



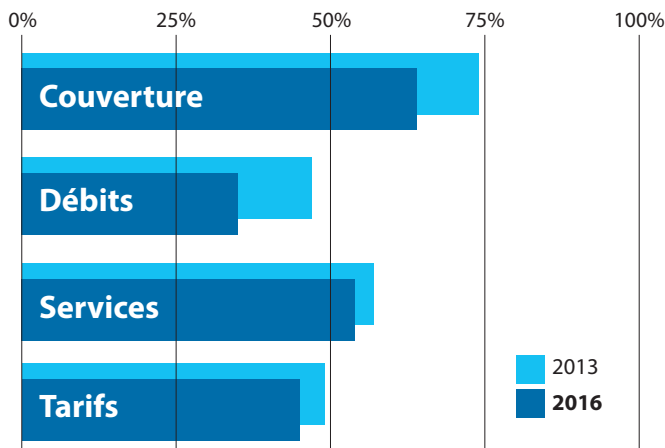
Budget mensuel d'abonnement à internet



Usages actuels et envisagés par les entreprises



Niveau de satisfaction des entreprises



Globalement, le niveau de satisfaction des établissements a diminué entre 2013 et 2016.

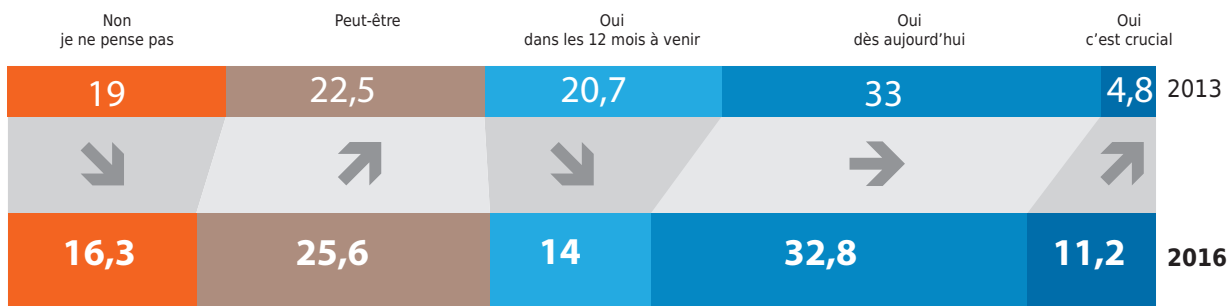
En 2013, 74 % des chefs d'entreprises étaient satisfaits de la couverture de leurs besoins. Ils ne sont plus que 61 % en 2016.

Le taux de satisfaction des débits proposés a également baissé sur cette période. Parmi les établissements disposant de 5 Mb ou plus, la moitié se déclarent peu ou pas du tout satisfaits.

31 % des répondants estiment que le débit dont ils disposent ne correspond pas à leurs besoins.

Selon eux, le premier frein à une augmentation du débit est la contrainte géographique. Cette opinion n'a pas évolué depuis 2013.

Contribution d'un accès au THD pour le développement de l'entreprise (en %)



Pour 60 % des établissements un accès « Très Haut Débit » peut contribuer au développement de leur établissement.

92 % des établissements se déclarent intéressés par un raccordement au « Très Haut Débit ».

Pourquoi cette enquête ?

La Charente-Maritime dispose d'un équipement très haut débit performant.

Le dispositif « Tremplin Numérique » voté fin 2012 par le Conseil Départemental de Charente-Maritime a pour finalité de permettre à toutes les entreprises et à toutes les communes de Charente-Maritime de bénéficier d'une aide au raccordement Très Haut Débit.

Néanmoins, les modalités d'accès, les bénéfices et les usages professionnels actuels ou envisagés ne sont peut-être pas suffisamment connus.

Afin de disposer d'informations précises, les CCI La Rochelle et Rochefort-Saintonge ont reconduit l'enquête en ligne « Territoire très haut débit » déjà réalisée en 2010 et en 2013.

A travers cette enquête, les CCI de Charente-Maritime en collaboration avec le Conseil Départemental et 17 Numérique, ont pour objectif commun d'identifier les pratiques et les besoins des entreprises afin d'orienter au mieux leurs actions d'accompagnement dans l'accès et l'appropriation du Très Haut Débit par les professionnels.

Méthodologie de l'enquête

Population étudiée : 13 300 établissements ressortissants des CCI de Charente-Maritime disposant d'une adresse mail ont été contactés en mai 2016.

Echantillon : 624 établissements ont répondu à l'enquête (taux de retour de 4,7 %).

Les données recueillies ont été pondérées afin que le profil des répondants soit similaire à celui des établissements du département en termes d'activité exercée, de localisation géographique et de taille de l'établissement.

Dans cette enquête, la marge d'erreur est de 3,9 %. Cela signifie que si 50 % des établissements répondent A à une question, on est certain à 95 % qu'entre 46,1 et 53,9 % des ressortissants de Charente-Maritime disposant d'une adresse mail répondent A.